



Se loger quand on est en situation délicate

Par **JohnLevebvfre**, le 12/12/2016 à 19:43

Bonjour

J'écris ce message pour demander de l'aide sur la recherche de logement.

Moi et une amie souhaitons nous mettre en coloc mais notre manque d'expérience et notre situation financière rendent la situation délicate (bon après faut pas exagérer non plus, il y a bien pire que nous mais on a quand même beaucoup de mal à trouver, surtout que on est jeune et que l'on sait pas vraiment se vendre).

Je suis actuellement logé dans une colocation avec une très mauvaise ambiance, dans des conditions inadmissibles (ma chambre est aussi un bureau d'infirmière, mes locataires m'ont fait de nombreux mauvais coups). Bref j'ai très envie de partir. Je suis alternant et je gagne environs 960€ par mois, mon contrat expire en aout.

Mon amie est travailleuse en mi temps et ne gagne que 600€ par mois.

En raison de situations familiales compliquées, nous n'avons pas de garants. Vu que nos salaires cumulés sont de 1500€ environs, nous ne pouvons pas assurer la somme de trois fois le loyer pour un T3. De plus les propriétaires optent souvent pour des personnes avec une situation plus stable (CDD, CDI ou étudiant avec les parents qui assurent derrière).

Mes questions sont les suivantes :

- Notre situation est-elle suffisante pour pouvoir toucher des aides ?
- Avez vous des astuces pour rendre plus facile la présentation aux locataires (peut être des associations qui peuvent se porter garantes pour nous, ça serait parfait).
- Est-ce qu'avec notre situation, on peut avoir accès à des logements réservés aux personnes dans le besoin.

- Peut être des astuce pour la recherche (pour l'instant je fonctionne surtout avec leboncoin).

Par **Visiteur**, le **12/12/2016** à **21:48**

Bsr,
Outre XXXXXX, voir XXXXXX, XXXXXX...

Des liens pour vous..

Le système locapass peut vous aider pour financement de la [barre]caution[/barre] **dépôt de garantie** de 1 mois.

<http://www.entrepriseshabitat.com/louer/aide-demande-caution-logement-l-3>

<https://www.amallia.fr/je-loue/resultat?choice01=173&choice02=219&choice03=222>

<http://www.cidj.com/dossier/beneficiez-d-une-aide-au-logement>

Bonjour,

Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.